

Notice d'Information – Géolocalisation des Véhicules Professionnels

Conforme aux recommandations de la CNIL

Cette notice a pour objectif d'informer les salariés de l'entreprise de l'existence d'un dispositif de géolocalisation des véhicules professionnels, géré par LOCALIZ'TOI, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

1. Finalités du dispositif

Le système de géolocalisation est utilisé exclusivement pour les finalités suivantes :

Suivi et optimisation des déplacements professionnels ;

Sécurisation des véhicules (vol, perte, utilisation non autorisée) ;

Justification des interventions ou temps de présence sur site ;

Gestion, maintenance ou planification de la flotte ;

Facturation ou logistique lorsque nécessaire.

Aucune autre finalité n'est autorisée, notamment : - contrôle permanent du salarié, - surveillance du temps de pause, - contrôle de vitesse systématique, - contrôle comportemental.

2. Données collectées

Le dispositif collecte les informations suivantes :

Position GPS du véhicule (latitude, longitude, vitesse...) ;

Horodatage des déplacements ;

Informations techniques : état du boîtier, batterie, signal GSM/GPS ;

Identifiant du véhicule.

Aucune donnée liée à la vie privée n'est collectée.

3. Base légale

Le traitement repose sur :

l'intérêt légitime de l'employeur pour la gestion de la flotte, ou l'obligation contractuelle liée à l'activité.

4. Durée de conservation

Les données de géolocalisation sont conservées pendant :

90 jours maximum, sauf exigence légale ou contractuelle différente.

5. Accès aux données

Les données sont accessibles uniquement à :

l'employeur ou aux personnes habilitées ;

LOCALIZ'TOI dans le cadre du support technique ;

Les sociétés d'assurance ou autorités compétentes en cas de vol ou réquisition légale.

Aucun transfert commercial ou non autorisé n'est effectué.

6. Vos droits

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

droit d'accès ;

droit de rectification ;

droit à la limitation ;

droit d'opposition (dans certains cas spécifiques).

Vous pouvez exercer vos droits auprès de votre employeur.

7. Responsable du traitement

Votre employeur est responsable du traitement des données de géolocalisation.

LOCALIZ'TOI agit uniquement en tant que sous-traitant, sur instructions de l'employeur.

8. Contact DPO / Responsable RGPD

Vous pouvez contacter le responsable RGPD de votre entreprise pour toute question relative à vos données.